

REGLEMENT DE LA CONSULTATION (R.C)

(Juin 2026)

Marché à procédure adaptée Marché de services

Gestion des immeubles de l'Académie nationale de médecine

MAPA-ANM 2026.2

Passé en application
des articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-7
du Code de la commande publique
du 1^{er} avril 2019

Section 1 – Identification de l'organisme qui passe le marché

Académie nationale de médecine, 16 rue Bonaparte 75006 Paris. Tél : 01 42 34 57 75.
Courriel : helene.pic@academie-medecine.fr
Statut : personne morale de droit public à statut particulier.

Section 2 – Identification de la personne responsable du marché

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie nationale de médecine

Section 3 – Objet et type de marché

1) Objet du marché :

Le présent marché a pour objet de confier à un gestionnaire d'immeubles la gestion de quatre immeubles correspondant à des legs dont l'ACADEMIE NATIONALE DE MÉDECINE est bénéficiaire. Les immeubles sont situés :

23 rue de Jussieu, dans le 5^{ème} arrondissement,
8, rue Maria Deraismes, dans le 17^{ème} arrondissement.
8, rue Stanislas, dans le 6^{ème} arrondissement,
50, rue de Maubeuge, dans le 9^{ème} arrondissement,

2) Type de marché : marché de services de gestion de propriétés.

Section 4 – Caractéristiques principales

- 1) Le prestataire sélectionné doit être français ou posséder une filiale en France.
- 2) Refus des variantes.

Section 5 – Division en lots

Prestation divisée en lots : non

Section 6 – Délai d'exécution

Délai d'exécution : UN an avec reconduction expresse jusqu'à une durée de TROIS ans.
A l'expiration de la première année, les parties pourront résilier le marché sans indemnité, avec un préavis de trois mois lorsque la résiliation est à l'initiative du titulaire du marché et sans préavis lorsque la résiliation est à l'initiative de l'Académie nationale de médecine.

Section 7 – Conditions relatives au marché

- 1) le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat.
- 2) Langue devant être utilisée dans la candidature ou l'offre ainsi que dans les documents de présentation associés : Français.

Section 8 – Critères d'attribution

1) Critères de jugement des candidatures et documents à produire :

- Déclaration du candidat qu'il n'entre pas sous le coup des interdictions de soumissionner découlant de l'application du Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices
- Déclarations appropriées ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date ou le destinataire
- Formulaire DC1 : Lettre de candidature : Habilitation du mandataire par ses cotraitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2 : Lettre de candidature : Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

2) Critère de jugement des offres :

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions suivantes :

- Taux de rentabilité proposé : 25 points
- Prestations proposées : 50 points
- Honoraires : 25 points

1) Taux de rentabilité proposé (pondération : 25% de la note totale)

2) Prestations proposées dans le respect du Cahier des Clauses Particulières (C.C.P) (pondération : 50% de la note totale) : Les documents suivants sont requis. L'absence de l'un de ces documents entraîne l'irrégularité de la proposition (sous réserve de la mise en œuvre par la personne publique de la possibilité de faire compléter la proposition du candidat) :

- **Un mémoire justificatif** des dispositions que les candidats se proposent d'adopter pour réaliser les services attendus.

Le mémoire justificatif permet de connaître les moyens mis en œuvre et de voir l'analyse et l'interprétation que les candidats ont pu faire des documents du marché. Il comprend les éléments suivants :

Expérience (pondération : 30% des 50% Prestations proposées) : prend en compte la description des compétences et des expériences en matière de gestion d'immeubles : (Gestion des baux commerciaux et d'habitation : gestion des renouvellements, mise en œuvre des procédures d'augmentation des loyers et de recouvrement des impayés, changement de locataires... ; gestion des travaux et respect du Code des marchés publics au-delà des seuils obligatoires ; respect des obligations légales pour les mises en conformité, tenue de la comptabilité...);

Equipes et moyens (pondération : 20% des 50% Prestations proposées) : en particulier les titres d'études et professionnels des membres de l'équipe dédiée, la répartition des tâches, le rôle de l'encadrement,

-Attestation de visite des sites signée par l'Académie Nationale de Médecine (visite des immeubles obligatoire. Prendre rendez-vous auprès de M. Florent Rapin : 01 42 34 57 16 ; florent.rapin@academie-medecine.fr).

3) Rémunération du titulaire (pondération : 25% de la note totale)

Les candidats devront proposer des honoraires trimestriels à terme échu, pour chaque immeuble, représentant un pourcentage des loyers bruts encaissés.

En cas de discordance constatée dans l'offre d'un candidat entre le montant des honoraires qui figure dans l'acte d'engagement et celui qui figure dans le cadre de la proposition d'honoraires, les indications portées en lettres dans l'acte d'engagement prévaudront et le montant de la proposition d'honoraires sera rectifié en conséquence.

Section 9 – Procédure

Type de procédure : Marché à procédure adaptée

Section 10 – Conditions de délai

- 1) Date limite de réception des candidatures et des offres : 14 septembre 2026 à 17 heures.
- 2) Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 – Autres renseignements

- 1) Contenu du dossier de consultation
 - l'Avis d'Appel Public à la Concurrence (A.A.P)
 - le présent Règlement de la Consultation (R.C)
 - l'Acte d'Engagement (A.E)
 - le Cahier des Clauses Particulières (CCP)
 - annexe n°1 : description des immeubles
 - annexe n°2 : états locatifs
 - annexe n°3 : attestation de visite

2) Modifications de détail du dossier de consultation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter au plus tard 15 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite ci-dessus est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

3) Modalités de retrait du DCE et de remise des candidatures et des offres

Le dossier de consultation est accessible :

a) directement sur le site de l'Académie nationale de médecine :

<http://www.academie-medecine.fr>

b) par voie dématérialisée sur le site acheteur PLACE à l'adresse suivante :

<https://www.marches-publics.gouv.fr>

Les candidatures et les offres doivent impérativement parvenir au plus tard le 14 septembre 2026 à 17h00 :

a) par voie postale sous enveloppe fermée (recommandée avec avis de réception) portant la mention ci-dessous :

Académie nationale de médecine
Direction administrative et financière
« Gestion des immeubles
de l'Académie nationale de médecine »
A l'attention de Madame Hélène Pic
16, rue Bonaparte
75272 Paris cedex 06

- b) par dépôt sur place contre récépissé (portant la mention ci-dessus) à la même adresse.
- c) par voie dématérialisée sur le site acheteur PLACE à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Toutes les dossiers remis après la date et le délai ci-dessus mentionnés, ainsi que toutes ceux remis sous enveloppe non close de manière à assurer la confidentialité de son contenu, ne seront pas retenus et seront renvoyés à leur(s) auteur(s).

4) Contenu de la candidature

Documents requis dans l'avis de marché.

5) Contenu de l'offre

- l'acte d'engagement (1 original + 1 copie), accepté sans aucune modification, dûment complété, daté et signé par le représentant de l'entreprise ayant pouvoir d'engager la société.
- une proposition de taux de rentabilité (1 original + 1 copie)
- un mémoire justificatif des dispositions que le candidat se propose d'adopter pour réaliser les services attendus (1 original + 1 copie)
- une attestation de visite signée (1 original + 1 copie)
- une proposition d'honoraires (1 original + 1 copie)

6) Renseignement complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude les candidats peuvent contacter :

Académie Nationale de Médecine

16, rue Bonaparte, 75272 Paris cedex 06

- Madame H. Pic – Tél : 01 42 34 57 75 – courriel : helene.pic@academie-medecine.fr

A Paris, le

Le représentant du pouvoir adjudicateur

Le Secrétaire perpétuel

Professeur Christian Boitard

Cahier des clauses particulières (C.C.P)
(Juin 2026)

Marché à procédure adaptée
Marché de services

Gestion des immeubles
de l'Académie nationale de médecine

MAPA-ANM 2026.2

Passé en application
des articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-7
du Code de la commande publique
du 1^{er} avril 2019

1. POUVOIR ADJUDICATEUR

L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE, personne morale de droit public à statut particulier définie par le décret n°2014-1678, dont le siège est situé 16 rue Bonaparte, 75006 Paris, représentée par son Secrétaire perpétuel.

L'Ordonnateur est le Secrétaire perpétuel de l'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE.

Le Comptable assignataire est l'agent comptable de l'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE.

2. OBJET DU PRESENT MARCHÉ

Le présent marché a pour objet de confier à un gestionnaire d'immeubles la gestion de quatre immeubles correspondant à des legs dont l'ACADEMIE NATIONALE DE MÉDECINE est bénéficiaire. Les immeubles sont situés :

23 rue de Jussieu, dans le 5^{ème} arrondissement,
8, rue Maria Deraismes, dans le 17^{ème} arrondissement.
8, rue Stanislas, dans le 6^{ème} arrondissement,
50, rue de Maubeuge, dans le 9^{ème} arrondissement,

3. PRESTATIONS ATTENDUES

Le prestataire devra :

- assurer la gestion des baux commerciaux et d'habitation de 4 immeubles : gestion des renouvellements, des cessions de fonds de commerce, mise en œuvre des procédures d'augmentation des loyers et de recouvrement des impayés, changement de locataires, fixation des nouveaux loyers ;
- assurer l'émission et le recouvrement des loyers de 4 immeubles et leur reversement trimestriel à l'Académie nationale de médecine ;
- assurer la gestion comptable et financière de 4 immeubles (loyers, taxes, indemnités d'occupation, cautionnements, subventions, avances sur travaux, dépôts de garantie, mise en recouvrement) ;
- respecter, conseiller le pouvoir adjudicateur et mettre en œuvre les obligations légales relatives aux mises en conformité (énergétiques, concernant les ascenseurs...)
- adresser un compte rendu trimestriel de gestion au pouvoir adjudicateur relatant l'ensemble des opérations effectuées et l'ensemble des loyers encaissés ;
- assurer la gestion des travaux dans le respect des règles internes à l'Académie nationale de médecine et du Code des marchés publics, en application des seuils suivants (sous réserve de la modification de ces seuils) :

Le titulaire pourra engager directement les travaux et réparations dont le montant est inférieur à 1 500 € H.T. Pour ces travaux, les entreprises seront réglées directement par prélèvement sur le montant des loyers.

Pour ceux dont le montant se situe entre 1 500 € H.T et 100 000 H.T, le titulaire devra présenter 3 devis comparatifs au pouvoir adjudicateur. Ce dernier signera lui-même le devis choisi et règlera les entreprises par l'intermédiaire du titulaire du marché.

Pour ceux dont le montant est situé entre 100 000 € H.T et 5 404 000 € H.T, le titulaire devra mettre en œuvre un marché à procédure adaptée.

Pour ceux dont le montant est supérieur 5 404 000 € H.T, le titulaire devra prévoir une procédure d'Appel d'offres

- assurer la gestion des contentieux.

4. FORME DU MARCHÉ

Le présent marché est un marché à procédure adaptée, passé conformément aux articles L.2123-1 et R 2123-1 à R 2123-7 du Code de la Commande publique.

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches ou en lots.

5. DURÉE DU MARCHÉ

Délai d'exécution : UN an avec reconduction expresse jusqu'à une durée de TROIS ans.

À l'expiration de la première année, les parties pourront résilier le marché sans indemnité, avec un préavis de trois mois lorsque la résiliation est à l'initiative du titulaire du marché et sans préavis lorsque la résiliation est à l'initiative de l'Académie nationale de médecine.

6. PIÈCES CONSTITUTIVES DU MARCHÉ

6.1 PIÈCES PARTICULIÈRES

Le dossier de consultation est constitué par les documents contractuels énumérés ci-dessous :

- L'acte d'engagement (A.A)
- Le règlement de la consultation (R.C)
- Le présent cahier des clauses particulières (CCP)
- Annexe n°1 : description des immeubles
- Annexe n°2 : états locatifs
- Annexe n°3 : attestation de visite

6.2 PIÈCES GÉNÉRALES

Le cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés publics de Fournitures Courantes et de Services, approuvé par l'arrêté du 30 mars 2021 (CCAG-FCS).

7 MODALITÉS D'EXÉCUTION DU MARCHÉ

7.1 RÉUNION DE LANCEMENT

Une réunion de lancement sera organisée par l'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE avec l'équipe dédiée à la réalisation des prestations dès l'entrée en vigueur du marché. Lors de cette réunion seront établies les modalités précises de travail et de collaboration avec les services de l'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE.

Les prestations devront être conformes aux stipulations du marché.

7.2 CONFIDENTIALITÉ

Le titulaire est astreint à une obligation de discrétion qui lui interdit de communiquer à des tiers tant les informations recueillies à l'occasion de la conclusion que de l'exécution du marché.

Les informations dont le titulaire prend connaissance dans le cadre de l'exécution du marché revêtent un caractère strictement confidentiel. Ces renseignements ne peuvent, sans autorisation écrite du pouvoir adjudicateur, être communiqués à d'autres personnes que celles qui ont qualité pour les connaître.

En cas de violation de cette obligation, le marché pourra être résilié aux torts du titulaire.

8 DÉLAIS D'EXÉCUTION

L'exécution du marché débutera à compter de la notification de l'acte d'engagement.

A cette date, le gestionnaire actuel, auquel il aura été notifié (s'il a candidaté au présent marché) le rejet ou l'acceptation de son offre, devra, en cas de rejet, transmettre les dossiers dans le délai d'un mois, au titulaire du présent marché, à compter de la notification de rejet.

9 REGLEMENT DES HONORAIRES, AVANCES, ACOMPTES SUR TRAVAUX ET AUTRES DEMANDES DE PAIEMENT

9.1 REGLEMENT DES HONORAIRES

Pour chacun des immeubles, les honoraires seront réglés par un prélèvement sur les loyers bruts encaissés correspondant au montant des honoraires dus au titulaire du marché

9.2 ACOMPTES SUR TRAVAUX ET AUTRES DEMANDES DE PAIEMENT

Concernant les travaux d'un montant supérieur à 1 500 € H.T, les prestations qui ont donné lieu à commencement d'exécution du marché ouvrent droit à des acomptes. Le montant des acomptes ne pourra excéder 80% de la valeur des prestations auxquelles il se rapporte.

Les montants des acomptes mensuels et du solde sont calculés en appliquant les taux de T.V.A en vigueur selon la législation.

10 MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Les demandes de paiement des acomptes et des soldes sur travaux devront porter obligatoirement, outre les mentions légales, les indications suivantes :

- nom et adresse du créancier ;
- numéro de compte bancaire ou postal ;
- numéro du marché ;
- montant hors T.V.A ;
- montant T.V.A incluse.

Les demandes de paiement seront adressées à l'Académie nationale de médecine, service comptable.

Les demandes d'acomptes et de solde pour le règlement des travaux et autres demandes de paiement devront indiquer (mention manuscrite du titulaire du marché) soit l'état d'avancement des travaux ou de la prestation, soit la réception ou le service fait (sur la facture de solde).

Les paiements seront effectués soit :

- en opérant un prélèvement correspondant au montant des honoraires du titulaire du marché sur les loyers bruts encaissés pour les travaux d'un montant inférieur à 1 500 € H.T
- par virement au compte indiqué par le titulaire dans l'acte d'engagement, pour les sommes supérieures à 1 500 € H.T

L'ensemble des frais sont indiqués H.T et T.T.C.

11 SOUS-TRAITANCE

En cas de sous-traitance, il est fait application de l'article L.2193-1 du Code de la Commande publique.

12 CHANGEMENTS AFFECTANT LE STATUT DU TITULAIRE

Le titulaire du marché est tenu de notifier sans délai et par écrit à l'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE, toutes modifications ayant une incidence sur le statut de la société survenant en cours d'exécution du marché.

13 RÉGLEMENT DES LITIGES

En aucun cas, les contestations survenant entre l'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE et le titulaire du marché ne peuvent être invoquées par le titulaire comme cause d'arrêt, définitif ou momentané, des prestations prévues dans le marché.

Le présent marché est régi par le droit français. Tout litige éventuel issu de l'application du présent marché est soumis, à défaut d'accord amiable, à l'appréciation du tribunal administratif de Paris.

Tout différend pourra être porté devant le comité consultatif de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics conformément à l'article R.2197-1 du Code de la Commande publique.

14 RÉSILIATION

A l'expiration de la première année, les parties pourront résilier le marché sans indemnité, avec un préavis de trois mois, lorsque la résiliation est à l'initiative du titulaire du marché, et sans préavis, lorsque la résiliation est à l'initiative de l'Académie nationale de médecine.

Au-delà de cette période, la résiliation pourra intervenir à tout moment, à l'initiative d'une des parties, avec un préavis de trois mois.

La résiliation ne saurait donner lieu au paiement d'indemnités.

15 ASSURANCES

Le titulaire doit contracter les assurances permettant de garantir les risques professionnels.

Le titulaire doit justifier préalablement à la notification du marché qu'il est titulaire de ces contrats d'assurance, au moyen d'une attestation établissant l'étendue de la responsabilité garantie.

À tout moment durant l'exécution du marché, le titulaire doit être en mesure de produire cette attestation, sur demande du pouvoir adjudicateur et dans un délai de quinze jours à compter de la réception de la demande.

A Paris, le

Signature du Titulaire (Signature précédée de la mention « lu et approuvée »)

Signature du Représentant du Pouvoir Adjudicateur

Le Secrétaire perpétuel

Professeur Christian Boitard

Annexe n°1

DESCRIPTIF DES IMMEUBLES ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE Mandats de gestion des immeubles (Juin 2026)

L'Académie nationale de médecine est propriétaire à Paris, par legs, de 4 immeubles :

- 23 rue de Jussieu 75005 Paris
- 8, rue Maria Deraismes 75017 Paris
- 8, rue Stanislas 75006 Paris
- 50, rue de Maubeuge 75009 Paris

I. Immeuble situé 23, rue Jussieu 75005

Métro « Jussieu ».

Surface utile totale : 598 m²

Description du bien :

Immeuble cadastré section AH n°0013, pour une contenance de 1a 43ca, élevé sur caves, composé d'un rez-de-chaussée, cinq étages carrés et sixième lambrissé ; cour derrière.

Balcons au 2^{ème} étage.

Porte d'entrée avec digicode, ascenseur, escalier avec tapis. Absence de gardien.

Immeuble de rapport mixte composé de **9 lots**, comprenant au rez-de-chaussée 2 locaux commerciaux (une boulangerie et une sandwicherie), et 6 logements, soit 1 logement par étage (excepté au 1^{er} étage il y en a 2 dont un studio lié au bail de la boulangerie et au 6^{ème} étage il y en a également 2 dont une chambre de service vacante).

II - 8, rue Maria Deraismes / 3, rue Petiet / 2, impasse de St Ouen

Métro « Guy Mocquet »

Surface utile totale : 1 280 m².

Description du bien :

Sur une parcelle cadastrée section DN n°139, est édifié à l'angle des trois voies un immeuble en pierre de taille et briques, construit en 1911, élevé sur sous-sol à usage de caves, composé d'un rez-de-chaussée et de six étages, 7^{ème} en brisis sous toit. Balcons aux 2^{ème} et 5^{ème} étage.

Porte d'entrée avec digicode, hall avec double porte d'accès, ascenseur à mi-niveau jusqu'au 6^{ème} étage, escalier avec tapis.

Gardiennage. Chauffage individuel au gaz et/ou électricité. Toiture en ardoise et zinc.

Immeuble d'habitation dont la façade principale donne sur le square des Epinettes. Il comprend **20 lots** : une loge de gardien et 19 logements, soit 2 logements par étages (y compris le rez-de-chaussée), sauf au 6^{ème} (3 logements) et au 7^{ème} (4 logements).

Bon état général : de nombreux appartements ont été rénovés. Ils disposent de chauffage individuel gaz ou électrique, salle de bains, WC indépendants, volets métalliques, parquet au sol, peintures murales, placards et dressing.

III. Immeuble situé 8 rue Stanislas, 75006 Paris

Métro « Notre-Dame-des-Champs » ou « Vavin ».

Surface utile totale** : **1 256 m²**

Description du bien :

Immeuble cadastré section AW n°55, pour 3a 06ca, édifié sur sous-sol à usage de caves relié par escalier intérieur à deux des trois locaux commerciaux, composé d'un rez-de-chaussée et de 6 étages. Balcons au 2^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} étage.

Porte d'entrée avec digicode, ascenseur, escalier avec tapis.

Absence de gardien.

Immeuble de rapport mixte comprenant **17 lots** : 3 locaux commerciaux (une onglerie, un local actuellement en travaux pour relocation et une restauration rapide), 14 logements, soit 2 logements par étage (y compris au rez-de-chaussée et au 6^e étage).

IV. Immeuble situé 50, rue de Maubeuge 75009 Paris

Métro « Cadet » ou « Poissonnière ».

Surface utile totale : **586 m²**.

Description du bien :

Sur une parcelle cadastrée section BE n°107, est édifié un immeuble en pierre de taille, construit en 1870, élevé sur sous-sol, composé d'un rez-de-chaussée et de cinq étages, 6^{ème} sous toit. Balcons aux 2^{ème} et 5^{ème} étage.

Porte d'entrée avec digicode, hall sur rue avec entrée carrelée, escalier.

Absence d'ascenseur. Absence de gardien. Chauffage individuel au gaz. Toiture en zinc et ardoises.

Immeuble de rapport mixte composé de **10 lots** : 2 locaux commerciaux (au RDC une cave à vin/restaurant et également un autre local commercial une agence immobilière, et 8 logements, soit un logement par étage du 1^{er} au 5^{ème} et trois appartements au 6^e étage. (3 logements).

ACADÉMIE
NATIONALE
DE MÉDECINE



Annexe n°2

ETATS LOCATIFS DES IMMEUBLES

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE
Mandats de gestion des immeubles
(Juin 2026)

Etat locatif : rue de Jussieu

IMMEUBLE	N° LOT			N° LOT & DÉSIGNATION	DÉBUT DE BAIL	FIN DE BAIL	SURFACE	MONTANT DES LOYERS	CLASSE DU DPE
23 RUE JUSSIÉU - 75005 PARIS	1			LOCAL COMMERCIAL (Lot n°1) Etage n° : RDC Porte n° : GHE + Studio au 1 ^{er} étage	01/01/2010	31/12/27	131.60 m²	10321,70 + 720 (par trimestre)	
23 RUE JUSSIÉU - 75005 PARIS	7			APPARTEMENT 4 PIECES (Lot n°7) Etage n° : 5 Porte n° :	01/01/1988	31/12/28	83.20 m²	3956,80 + 900 (par trimestre)	Pas de DPE en 1988
23 RUE JUSSIÉU - 75005 PARIS	2			LOCAL COMMERCIAL (Lot n°2) Etage n° : RDC Porte n° : DTE	15/03/2019	14/03/28	30,80 m²	4948,47 + 330 (par trimestre)	
23 RUE JUSSIÉU - 75005 PARIS	6			APPARTEMENT 4 PIECES (Lot n°6) Etage n° : 4 Porte n° :	13/10/2023	12/10/29	84,23 m²	2732,51 + 290 (mensuels)	CLASSE E en 2023
23 RUE JUSSIÉU - 75005 PARIS	5			APPARTEMENT 4 PIECES (Lot n°5) Etage n° : 3 Porte n° :	01/01/2010	31/12/27	86,05 m²	2073,28 + 280 (mensuels)	CLASSE F en 2009
23 RUE JUSSIÉU - 75005 PARIS	4			APPARTEMENT 4 PIECES (Lot n°5) Etage n° : 2 Porte n° :			86,09 m²		DPE à faire après travaux
23 RUE JUSSIÉU - 75005 PARIS	3			APPARTEMENT 4 PIECES (Lot n°3) Etage n° : 1er Porte n° :	15/05/2026	14/05/32	63,74 m²	2000 + 170 (mensuels)	CLASSE F en 2021

Etat locatif : rue de Jussieu

IMMEUBLE	N° LOT			N° LOT & DÉSIGNATION	DÉBUT DE BAIL	FIN DE BAIL	SURFACE	MONTANT DES LOYERS	CLASSE DU DPE
23 RUE JUSSIEU - 75005 PARIS	8			APPARTEMENT 3 PIECES (Lot n°8) Etage n° : 6 Porte n° :	15/02/95	14/02/29	35,50 m²	659,39 + 130 (mensuels)	Pas de DPE en 1995

Etat locatif : rue Maria Deraisme

IMMEUBLE	N° LOT			N° LOT & DÉSIGNATION	DÉBUT DE BAIL	FIN DE BAIL	SURFACE	MONTANT DES LOYERS	CLASSE DU DPE
8 RUE MARIA DERAISMES - 75017 PARIS	1	LOGE							
8 RUE MARIA DERAISMES - 75017 PARIS	9			APPARTEMENT 4 PIECES & CAVE (Lot n°9) Etage n° : 3E Porte n° : DTE	04/05/2022	01/06/ 2026	87,94 m²	2199,41 + 245 (mensuels)	Classe E en 2022
8 RUE MARIA DERAISMES - 75017 PARIS	18			APPARTEMENT 2 PIECES (Lot n°18) Etage n° : 7E Porte n° : GFC	01/04/1967	30/06/50	Envrion 40 m²	365,54 + 200 (trimestriels)	Pas de DPE en 1967
8 RUE MARIA DERAISMES - 75017 PARIS	15			APPARTEMENT 2 PIECES & CAVE (Lot n°15) Etage n° : 6E Porte n° : FCE	01/10/2003	30/09/27	Envrion 61 m²	1113,15 + 110 (mensuels)	Pas de DPE en 2003
8 RUE MARIA DERAISMES - 75017 PARIS	12			APPARTEMENT 3 PIECES & CAVE (Lot n°12) Etage n° : 5E Porte n° : GHE	27/11/2017	26/11/26	80,74 m²	2224,61 + 190 (mensuels)	DPE vierge en 2017
8 RUE MARIA DERAISMES - 75017 PARIS	8			APPARTEMENT 3 PIECES & CAVE (Lot n°8) Etage n° : 3E Porte n° : GHE	01/02/2006	31/01/27	Envrion 78 m²	1472,76 + 190 (mensuels)	Pas de DPE en 2006
8 RUE MARIA DERAISMES - 75017 PARIS	17			STUDIO (Lot n°17) Etage n° : 7E Porte n° : GHE	16/09/2019	15/09/28	24,03 m²	848,10 + 45 (mensuels)	DPE vierge en 2014
8 RUE MARIA DERAISMES - 75017 PARIS	10			APPARTEMENT 4 PIECES & CAVE (Lot n°10) Etage n° : 4 Porte n° : DTE	21/07/2025	20/07/31	87,32 m²	2428 + 225 (mensuels)	Classe D en 2025

Etat locatif : rue Maria Deraisme

IMMEUBLE	N° LOT			N° LOT & DÉSIGNATION	DÉBUT DE BAIL	FIN DE BAIL	SURFACE	MONTANT DES LOYERS	CLASSE DU DPE
8 RUE MARIA DERAISMES - 75017 PARIS	5			APPARTEMENT 4 PIECES & CAVE (Lot n°5) Etage n° : 1ER Porte n° : DTE	16/06/2001	15/06/28	Environ 90 m²	1723,13 + 205 (mensuels)	Pas de DPE en 2001
8 RUE MARIA DERAISMES - 75017 PARIS	7			APPARTEMENT 4 PIECES & CAVE (Lot n°7) Etage n° : 2E Porte n° : DTE	01/10/2024	30/09/30	85,63 m²	2318,87 + 235 (mensuels)	Classe D en 2024
8 RUE MARIA DERAISMES - 75017 PARIS	11			APPARTEMENT 3 PIECES & CAVE (Lot n°11) Etage n° : 4E Porte n° : GHE	01/05/2006	30/04/27	Environ 78 m²	1417,26 + 210 (mensuels)	Pas de DPE en 2006
8 RUE MARIA DERAISMES - 75017 PARIS	16			APPARTEMENT 2 PIECES (Lot n°16) Etage n° : 6E Porte n° : DTE	27/05/2014	26/05/26	52,58 m²	989,17 + 100 (mensuels)	DPE vierge en 2014
8 RUE MARIA DERAISMES - 75017 PARIS	14			APPARTEMENT 2 PIECES & CAVE (Lot n°14) Etage n° : 6E Porte n° : GHE	01/04/2019	31/03/31	57,08 m²	1581,87 + 115 (mensuels)	Classe D en 2011
8 RUE MARIA DERAISMES - 75017 PARIS	19			APPARTEMENT 2 PIECES (Lot n°19) Etage n° : 7E Porte n° : FCE	16/11/2020	15/11/26	38,84 m²	1256,83 + 70 (mensuels)	DPE vierge en 2018
8 RUE MARIA DERAISMES - 75017 PARIS	13			APPARTEMENT 4 PIECES & CAVE (Lot n°13) Etage n° : 5E Porte n° : DTE	20/11/2004	19/11/25	Environ 90 m²	1601,56 + 245 (mensuels)	Pas de DPE en 2004
8 RUE MARIA DERAISMES - 75017 PARIS	2			APPARTEMENT 2 PIECES (Lot n°2) Etage n° : RDC Porte n° : GHE	01/10/2000	30/09/28	Environ 52 m²	849,47 + 110 (mensuels)	Pas de DPE en 2000

Etat locatif : rue Maria Deraisme

IMMEUBLE	N° LOT			N° LOT & DÉSIGNATION	DÉBUT DE BAIL	FIN DE BAIL	SURFACE	MONTANT DES LOYERS	CLASSE DU DPE
8 RUE MARIA DERAISMES - 75017 PARIS	3			APPARTEMENT 3 PIECES & CAVE (Lot n°3) Etage n° : RDC Porte n° : DTE	01/03/2026	29/02/32	77,12 m²	2305 + 155 (mensuels)	Classe E en 2022
8 RUE MARIA DERAISMES - 75017 PARIS	6			APPARTEMENT 3 PIECES & CAVE (Lot n°6) Etage n° : 2E Porte n° : GHE	24/12/2020	23/12/26	79,19 m²	2120,77 + 190 (mensuels)	DPE vierge en 2014
8 RUE MARIA DERAISMES - 75017 PARIS	20			APPARTEMENT 2 PIECES (Lot n°20) Etage n° : 7E Porte n° : DTE	06/03/2026	05/03/32	37,49 m²	1203 + 95 (mensuels)	Classe F en 2026
8 RUE MARIA DERAISMES - 75017 PARIS	4			APPARTEMENT 3 PIECES (Lot n°4) Etage n° : 1ER Porte n° : GHE	01/12/2005	30/11/26	Environ 78 m²	1503,20 + 185 (mensuels)	Pas de DPE en 2005

Etat locatif : rue Stanislas

IMMEUBLE	N° LOT			N° LOT & DÉSIGNATION	DÉBUT DE BAIL	FIN DE BAIL	SURFAC E	MONTANT DES LOYERS	CLASSE DU DPE
8 RUE STANISLAS - 75006 PARIS	2			4 Pieces + cave (Lot n°2) Etage n° : 5 Porte n° : GHE	01/11/1980	31/10/31	Environ 70 m²	1531,82 + 470 (par trimestre)	Pas de DPE en 1980
8 RUE STANISLAS - 75006 PARIS	4			4 Pieces + cave (Lot n°4) Etage n° : 2 Porte n° : DTE	01/07/1981	30/06/26	Environ 115 m²	1419,71 + 230 (mensuels)	Pas de DPE en 1981
8 RUE STANISLAS - 75006 PARIS	25			5 Pieces + cave (Lot n°25) Etage n° : 5 Porte n° : DTE	01/10/2025	30/09/31	109,52 m²	3800 + 235 (mensuels)	Classe D en 2022
8 RUE STANISLAS - 75006 PARIS	11			4 Pieces + cave (Lot n°11) Etage n° : 1 Porte n° : DTE	01/04/2014	31/03/32	115 m²	2984,05 + 230 (mensuels)	DPE vierge en 2014
8 RUE STANISLAS - 75006 PARIS	20			Local commercial (Lot n°20) Etage n° : RDC Porte n° : GHE	01/03/2019	29/02/28	29,30 m²	4673,62 + 300 (par trimestre)	
8 RUE STANISLAS - 75006 PARIS	5			2 Pieces (Lot n°5) Etage n° : RDC Porte n° : FACE	04/06/2016	03/06/28	35,51 m²	956,91 + 70 (mensuels)	Classe G en 2012
8 RUE STANISLAS - 75006 PARIS	3			4 Pieces + cave (Lot n°3) Etage n° : 4 Porte n° : GHE	25/10/2024	24/10/30	67,26 m²	2245 + 150 (mensuels)	DPE vierge en 2021
8 RUE STANISLAS - 75006 PARIS	6			4 Pieces + cave (Lot n°6) Etage n° : 3 Porte n° : DTE	27/06/2025	26/06/31	111,80 m²	3690 + 210 (mensuels)	Classe E en 2022

Etat locatif : rue Stanislas

IMMEUBLE	N° LOT			N° LOT & DÉSIGNATION	DÉBUT DE BAIL	FIN DE BAIL	SURFAC E	MONTANT DES LOYERS	CLASSE DU DPE
8 RUE STANISLAS - 75006 PARIS	18			4 Pieces + cave (Lot n°18) Etage n° : 3 Porte n° : GHE	15/02/2006	14/02/30	Environ 65 m²	1821,34 + 160 (mensuels)	Pas de DPE en 2006
8 RUE STANISLAS - 75006 PARIS	14			Studio (Lot n°14) Etage n° : RDC Porte n° : COUR	15/03/2021	14/03/27	26,67 m²	2513,26 + 180 (par trimestre)	Classe G en 2007
8 RUE STANISLAS - 75006 PARIS	17			Local commercial + cave (Lot n°17) Etage n° : RDC Porte n° : DTE	01/05/2019	30/04/29	35,49 m²	4626,25 + 400 (par trimestre)	
8 RUE STANISLAS - 75006 PARIS	26			Local commercial (Lot n°26) Etage n° : RDC Porte n° : GHE			Environ 40 m²		
8 RUE STANISLAS - 75006 PARIS	27			5 Pieces + cave (Lot n°27) Etage n° : 4 Porte n° : DTE	20/09/2023	19/09/29	113,47 m²	3433,64 + 230 (mensuels)	Classe E en 2023
8 RUE STANISLAS - 75006 PARIS	1			3 Pieces (Lot n°1) Etage n° : 6 Porte n° : DTE	01/04/2026	31/03/32	49,18 m²	1625 + 100 (mensuels)	Classe F en 2023
8 RUE STANISLAS - 75006 PARIS	16			2 Pieces (Lot n°16) Etage n° : 6 Porte n° : GHE			45,60 m²		DPE à faire après travaux
8 RUE STANISLAS - 75006 PARIS	8			4 Pieces + cave (Lot n°8) Etage n° : 1er Porte n° : GHE	07/04/2026	06/04/32	71,45 m²	2600 + 150 (mensuels)	Classe D en 2026

Etat locatif : rue Stanislas

IMMEUBLE	N° LOT		N° LOT & DÉSIGNATION	DÉBUT DE BAIL	FIN DE BAIL	SURFACE	MONTANT DES LOYERS	CLASSE DU DPE
8 RUE STANISLAS - 75006 PARIS	19		4 Pieces (Lot n°19) Etage n° : 2 Porte n° : GHE	01/01/1985	31/12/31	Environ 70 m²	2491,51 + 440 (mensuels)	Pas de DPE en 1985

Etat locatif : rue de Maubeuge

IMMEUBLE	N° LOT			N° LOT & DÉSIGNATION	DEBUT DE BAIL	FIN DE BAIL	SURFACE	MONTANT DES LOYERS	CLASSE DU DPE
50 RUE DE MAUBEUGE 75009 PARIS	1			Local commercial (Lot n°1) Etage n° : RC+ Porte n° :	01/10/2021	30/09/30	37 m²	6115,22+ 120 (par trimestre)	
50 RUE DE MAUBEUGE 75009 PARIS	8			Studio (Lot n°8) Etage n° : 6 Porte n° : DTE	12/07/2021	11/07/27	28,16 m²	929,39 + 80 (mensuels)	Vierge en 2021
50 RUE DE MAUBEUGE 75009 PARIS	4			Appartement (Lot n°4) Etage n° : 3 Porte n° :	07/07/2008	06/07/26	Environ 95 m²	1819,60 + 200 (mensuels)	Classe C en 2008
50 RUE DE MAUBEUGE 75009 PARIS	10			Local commercial (Lot n°10) Etage n° : RC Porte n° :	06/09/2018	05/09/28	33,55 m²	5028,17 + 500 (par trimestre)	
50 RUE DE MAUBEUGE 75009 PARIS	7			Appartement (Lot n°7) Etage n° : 2 Porte n° :	15/08/2005	14/08/26	Environ 95 m²	1912,77 + 200 (mensuels)	Pas de DPE en 2005
50 RUE DE MAUBEUGE 75009 PARIS	14			Studio (Lot n°14) Etage n° : 6 Porte n° : FCE	02/01/2025	01/01/28	20,23 m²	761,58 + 50 (mensuels)	Classe E en 2024
50 RUE DE MAUBEUGE 75009 PARIS	17			Appartement (Lot n°17) Etage n° : 4 Porte n° :	06/12/2024	05/12/27	88,32 m²	2262,56 + 200 (mensuels)	Classe D en 2024
50 RUE DE MAUBEUGE 75009 PARIS	12			Appartement (Lot n°12) Etage n° : SE Porte n° :	06/10/2010	05/10/28	88,22 m²	2155,10 + 200 (mensuels)	Classe D en 2010

Etat locatif : rue de Maubeuge

IMMEUBLE	N° LOT			N° LOT & DÉSIGNATION	DEBUT DE BAIL	FIN DE BAIL	SURFACE	MONTANT DES LOYERS	CLASSE DU DPE
50 RUE DE MAUBEUGE 75009 PARIS	13			Studio (Lot n°13) Etage n° : 6 Porte n° : GHE	01/07/2021	30/06/27	16,92 m²	657,30 + 40 (mensuels)	DPE vierge en 2020
50 RUE DE MAUBEUGE 75009 PARIS	11			Appartement (Lot n°11) Etage n° : 1 Porte n° :	02/04/2025	01/04/31	91,72 m²	2330+190 (mensuels)	Classe D en 2025

Annexe n°3

**ATTESTATION DE VISITE
DES IMMEUBLES**

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE
Mandats de gestion des immeubles
(Juin 2026)

Le représentant du pouvoir adjudicateur, représenté par M. Florent Rapin

Certifie que M.

Représentant la société :

Adresse :

A visité l'immeuble situé :

- ☐ 23 rue de Jussieu 75005 Paris
- ☐ 8 rue Maria Deraismes 75017 Paris
- ☐ 8 rue Stanislas 75006 Paris
- ☐ 50 rue de Maubeuge 75009 Paris

Fait à Paris, le